

YZERON

Vallons du
Lyonnais
COMMUNAUTÉ de COMMUNES



BULLETIN MUNICIPAL N° 94
Décembre 2017

édito



Vous trouverez dans ce 94^e numéro, des informations pratiques et culturelles, un concentré de la vie associative sans oublier :

- Les classes en 7
- Le CCAS : Qu'est-ce que c'est ? et Le repas des Anciens
- La remise des dictionnaires aux CM2
- Les naissances et mariages
- Le fleurissement
- La gazette des Matrus
- Le SIPAG avec la semaine bleue

Et bien d'autres articles encore à découvrir dans ce bulletin...

Car comme à chaque numéro, des pages sont aussi consacrées aux associations de notre village.

En cette période de fêtes de fin d'année, Monsieur le Maire, Alain BADOIL se joint à moi pour vous souhaiter de tout cœur, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, un bon Noël.

Que ces moments en famille ou entre amis soient vécus pour tous, petits et grands, dans la joie et le bonheur.

Que chacun puisse profiter de ce temps de paix et de répit, malgré les difficultés de la vie quotidienne et ainsi pouvoir passer de joyeuses fêtes.

Nous serons heureux de vous retrouver à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le samedi 20 janvier 2018 à 11h à la salle des fêtes !

Bonne lecture à tous.

Géraldine CREUX, 1^{re} adjointe

info flash

● Vous arrivez à Yzeron, vous quittez Yzeron... Merci de passer en Mairie

Les personnes ayant récemment emménagé sur la commune sont invitées à se faire connaître en Mairie. De même pour celles qui envisagent de quitter Yzeron. Le secrétariat de mairie a en effet besoin de ces informations pour opérer les dégrèvements de taxe d'ordures ménagères.

Nous rappelons également que les propriétaires de logements locatifs doivent informer la mairie des mouvements de leurs locataires (dates d'arrivée et de départ).

● Vous avez 16 ans : recensement militaire

Nous vous rappelons que tous les jeunes gens et jeunes filles doivent se faire recenser en Mairie le mois d'anniversaire de leurs 16 ans. La démarche est simple, il suffit de se présenter à la Mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et du livret de famille de ses parents.

ATTENTION : Sans l'attestation de recensement, la loi dispose qu'il n'est pas possible de se présenter aux concours ou examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

● Reconnaissances anticipées avant la naissance

Les personnes qui désirent faire une reconnaissance anticipée sont priées de bien vouloir se renseigner au secrétariat de Mairie suffisamment tôt et de prendre rendez-vous afin de faire établir l'acte.



info flash

● La Poste

Pour retirer une lettre recommandée ou un colis, pensez à vous munir de votre carte nationale d'identité et de la preuve de dépôt déposée dans votre boîte aux lettres par le facteur.

Sans ces documents l'agent de la poste ne pourra pas vous remettre les pièces demandées.

Si vous désirez retirer une lettre recommandée ou un colis pour une autre personne, veuillez vous munir de :

- La preuve de dépôt (remplie au dos),
- La carte nationale d'identité du destinataire de la lettre ou du colis,
- Votre carte nationale d'identité.

● Pensez à la procuration

Vous travaillez, vous ne pouvez pas vous déplacer, pensez à donner procuration à une personne de confiance. Rendez-vous sur le site de « la poste », « procuration » et suivez les instructions.

● Inscription sur les listes électorales

La date limite pour l'inscription sur les listes électorales est, comme chaque année, fixée au 31 décembre. Nous invitons les personnes nouvellement domiciliées sur la commune à venir au secrétariat de Mairie aux heures d'ouverture (du lundi au samedi de 8h30 à 11h45 et le vendredi après-midi de 14h00 à 16h45. Fermée le mercredi) munies :

- d'une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité) en cours de validité,
- d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, afin de se faire inscrire.

● Fermeture

La mairie et la poste seront fermées le samedi 14 avril 2018 (matin).

état civil

● Naissances hors commune*

- Le 07/05/2017 à Ecully, CHOUITER Naël, Juan, Bachir, fils de Julien CHOUITER et Caroline ARCE
- Le 22/05/2017 à Sainte-Foy-Lès-Lyon, DEJEAN Thomas, Paul, fils de Fabien DEJEAN et Marie-Laure BRUN
- Le 04/08/2017 à Ecully, GIROUD-BOUTON Anna, fille de Damien GIROUD-BOUTON et Jessy DUPUY
- Le 05/09/2017 à Sainte-Foy-Lès-Lyon, BUISSON Victoire, Suzanne, fille de Yvan BUISSON et Julie RULLIAT
- Le 19/09/2017 à Ecully, VIEILLARD Raphaël, Eddy, Thomas, fils de Sébastien VIEILLARD et Bérengère MONTAGNE
- Le 20/09/2017 à Sainte-Foy-Lès-Lyon, BEAUCOUD Kacy, fille de Andy BEAUCOUD et Sandy STORR
- Le 06/11/2017 à Ecully, NEMARD Agathe, fille de NEMARD Julien et virginie METZGER

● Mariages à Yzeron :

- Le 01/07/2017 John PANIER et Anaïs LERAY
- Le 13/07/2017 Jérémy MARES et Julie MORO
- Le 09/09/2017 Andy Jason KABUMBU KALENGAIE et Feriel Betitra BRIKH

● Décès :

- Monsieur FONTROBERT Jacques décédé le 01/11/2017 à Francheville (Rhône).



sommaire

Recensement	p.5
PACS	p.5
Thomas Gassilloud	p.5
Départ à la retraite.....	p.6
Fleurissement	p.7
Le mot de la com.	p.7
CCAS	p.8-9
Croix Rouge	p.10
SIPAG	p.11
Calendrier collecte	p.12
OTVL	p.13
Carmel	p. 14
Vie paroissale	p.14
Les associations	p. 15-29
La gazette des Matrus	p.19-22
Ruches	p.30-31
Camping car	p.31
Moto	p.32
Sapeur-pompier	p.33
Café-lecture.....	p.34
Naissances, mariages	p.35
Dictionnaires CM2	p.36
Plantes	p.37
Classes en 7 et 8	p.38-39



RECENSEMENT

de la population

Répondez sur internet,
c'est encore plus simple
le-recensement-et-moi.fr



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Le recensement

Le recensement de la population aura lieu du 18 janvier au 17 février 2018.

Un agent recenseur, recruté par votre Mairie se présente chez vous et vous propose de vous faire recenser :

- soit par internet : c'est plus rapide (pas de nouveau rendez-vous à prendre avec votre agent recenseur pour le retour des documents), c'est plus simple et confidentiel (les données sont transmises directement à l'INSEE), plus écologique.
- soit sur documents papiers : l'agent recenseur vient les récupérer ou vous pouvez les envoyer à votre Mairie ainsi qu'à la direction régionale de l'INSEE (enveloppe à affranchir).

Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données.

Les agents recenseurs vous présenteront leur carte comportant leur nom, prénom et photo d'identité.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (les agents recenseurs et la coordonnatrice du recensement : Mme Christine VIALARD) sont tenues au secret professionnel.

Les agents recenseurs sont :

Mme Ingrid LHOPITAL
Mme Gaëtane THIEFFRY

Afin de faciliter la tâche des agents recenseurs, veuillez vous assurer que votre habitation est aisément repérable par son numéro de voie. Nous vous demandons de bien vouloir leur réserver un bon accueil.



Thomas Gassilloud

Des nouvelles de notre député

Depuis le 18 juin 2017, notre territoire a un nouveau député : Thomas GASSILLOUD.

En plus de sa mission de parlementaire, il a plusieurs responsabilités au niveau national :

- Membre de la commission de la défense nationale et des forces armées
- Rapporteur du budget de l'armée de Terre
- Référent numérique au sein de l'Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques.

Des réunions de travail ont d'ores et déjà été organisées avec les Maires et un conseil de circonscription a été initié avec des citoyens. La prochaine réunion publique est prévue le jeudi 1^{er} février 2018 à Saint-Genis-Laval. Des permanences mobiles sont également organisées sur l'ensemble du territoire.

Contacts :

thomas.gassilloud@assemblee-nationale.fr
www.gassilloud.fr - 06 45 43 62 61.



Enregistrement des PACS



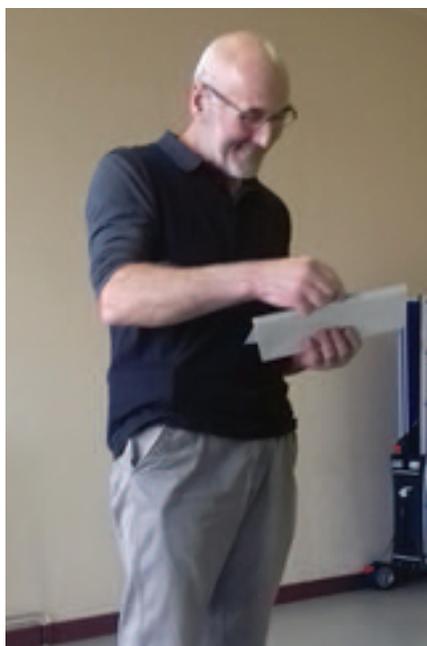
Depuis le 1^{er} novembre 2017, les officiers d'état civil ont compétence pour enregistrer les nouvelles déclarations de PACS, ainsi que pour enregistrer les modifications et dissolutions des PACS dont la conclusion a fait l'objet d'un enregistrement par les tribunaux d'instance avant le 1^{er} novembre 2017.

Pour faire enregistrer leur déclaration de PACS, les partenaires doivent se présenter en personne et ensemble :

- Soit à la mairie dans laquelle ils fixent leur résidence commune.
- Soit chez un notaire.

L'enregistrement des PACS se fera en Mairie d'Yzeron lors d'un rendez-vous fixé avec Monsieur le Maire ou un Adjoint, et après avoir déposé un dossier complet en Mairie.

Départ à la retraite de Marcel Radix



Le vendredi 6 octobre 2017 à 17 h, la Mairie a organisé une petite réception à l'occasion du départ en retraite de Marcel RADIX.

Marcel est entré à la Mairie d'Yzeron suite à la sollicitation du maire devant la difficulté à recruter un agent pour l'entretien des chaufferies bois, comme contractuel au grade d'adjoint technique de 1^{re} classe, à temps partiel de 6h par semaine, jusqu'au 1^{er} septembre 2013 date à laquelle son nombre d'heures est passé à 12 h par semaine.

Il a été nommé en CDI le 1^{er} mai 2016 comme responsable des chaufferies bois.

A souligner qu'il a été Conseiller Municipal du 15 novembre 2003 au 16 mars 2008 sur la commune d'Yzeron.

Le temps est venu pour lui de faire valoir ses droits à la retraite.

Depuis le 1^{er} septembre dernier, Marcel peut donc occuper son temps libre à des activités diverses et variées selon son envie.

Nous lui souhaitons une belle et longue retraite !

Géraldine CREUX



Fleurissement

Suite au passage du jury de canton, puis du jury départemental, la commune a été sélectionnée pour le passage, l'an prochain, du jury régional, en vue de l'attribution éventuelle, souhaitée, de la 1^{re} fleur ! C'est la 1^{re} fois qu'YZERON est retenu !

D'ici là, le travail doit être poursuivi et amplifié. Florian PLUSQUIN, responsable des services techniques, sera le coordinateur.

Félicitations à tous ceux qui se sont impliqués dans l'embellissement de la commune !

Chacun peut apporter sa contribution, et pour motiver le village, nous réfléchissons à un concours de fleurissement pour 2019 !

En attendant, pour 2018, habitants, commerçants, jeunes, anciens, familles, tous à vos plantations pour faire d'YZERON un village encore plus beau ! et décrocher la 1^{re} fleur !



Mot de la Com'



« Il n'est pas d'hiver sans neige,
de printemps sans soleil et de joie sans être partagée »
(Proverbe Serbe)

La nature se met en veille, les fêtes de fin d'année approchent.

L'équipe de la com. vous souhaite de profiter de ce temps
pour vivre de bons moments en famille
et savourer la joie de retrouver des amis.

On vous donne rendez-vous en 2018.

Géraldine, Isabelle, Monique, Christian et Georges

Le repas des anciens

Dimanche 30 Avril 2017, les membres du CCAS et Monsieur le Maire ont accueilli les invités qui ont répondu présents pour le repas annuel des Anciens organisé avec FADY (l'association des familles), à la salle des fêtes.

Nous remercions les bénévoles pour leur implication dans les préparatifs, tels que la décoration des tables et de la salle.

Nous remercions aussi Sébastien qui nous a régalez pour ce repas.

Le repas des anciens a été très apprécié.

Il a été animé par Suzanne MARNAS en chansons.

Géraldine CREUX
Pour le CCAS

*Savoir vieillir dans la tendresse
te souvenir de ta jeunesse
te redresser en maintenant
ton corps au mieux, l'esprit gagnant*

*Savoir vieillir l'air malicieux
l'œil pétillant, le cœur heureux
offrir ton temps à tes amis
et apprécier toujours la vie*

*Savoir vieillir quoiqu'il arrive
avec courage et sans dérive*

*Savoir vieillir sans renoncer
de faire enfin ce qu'il te plaît...*



Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 18 mars 2018 pour partager de nouveau ensemble un moment convivial !

CCAS : centre communal d'action sociale

• QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est un établissement public administratif d'écoute et de soutien pour toute personne en difficulté. Le CCAS propose des solutions adaptées aux difficultés ou aux besoins rencontrés. Il aide les jeunes, les personnes âgées, les familles ou les célibataires lors de changements de situation qui peuvent les mettre en difficulté (perte d'emploi, séparation, perte d'autonomie, situation de surendettement, décès, perte de logement...).

• QUEL EST L'OBJECTIF DU CCAS D'YZERON ?

Le CCAS se veut avant tout un service de proximité qui peut vous accompagner dans vos démarches et vous apporter une aide ponctuelle ou à long terme.

• LES MISSIONS :

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison avec les institutions publiques et privées. A ce titre, il gère l'instruction des dossiers d'aide sociale légale et facultative.

• L'AIDE SOCIALE LÉGALE :

Les personnes âgées font l'objet d'une veille sociale de sécurité, de plan canicule et de plan grand froid. Conformément au dispositif mis en place par la Préfecture du Rhône, destiné à prévenir et à lutter contre les conséquences sanitaires d'une canicule ou d'un grand froid, le CCAS s'est mobilisé pour aider la population à faire face à ces éventuelles périodes.

Les dispositions :

- Une périodicité annuelle obligatoire, du 1^{er} juin au 31 août et du 4 novembre au 31 mars.
- La mise à jour d'un registre recensant les personnes vulnérables, en situation d'isolement.
- Le suivi des personnes par les membres du CCAS et les services.

• L'AIDE SOCIALE FACULTATIVE :

- Les secours d'urgence (EDF, chauffage gaz, loyer, transport et autres...)
- Les bons alimentaires (en partenariat avec la Croix-Rouge de St Martin en Haut)
- L'aide au permis de conduire : Le permis de conduire est une condition quasi essentielle pour l'insertion socio-professionnelle des jeunes, notamment en zone rurale où les moyens de transports sont peu développés.

Comme le permis de conduire a un coût non négligeable pour les jeunes, le CCAS soutient la mise en place d'une aide au permis de conduire.

L'aide sera de 120€, allouée une seule fois dans la limite de l'enveloppe budgétaire de l'année.

Conditions :

- Etre domicilié sur la commune depuis plus d'un an à la date de dépôt de la demande
- Avoir été inscrit ou être inscrit à l'auto-école et avoir obtenu l'épreuve théorique du permis de conduire (Le code)
- Etre âgé de 16 à 25 ans révolus ou être demandeur d'emploi de plus de 25 ans, inscrit à pôle emploi
- Etre recensé par la mairie pour la journée d'appel
- Ne pas disposer d'un revenu imposable supérieur à :
 - 13 000€ pour un célibataire fiscalement imposable
 - 19500€ pour une personne seule avec un enfant
 - 26000€ pour une personne seule avec 2 enfants (+ 6500€ par personne supplémentaire)
 - 26000€ pour un couple
 - 32500€ pour un couple avec un enfant
 - 39000€ pour un couple avec 2 enfants (+ 6500€ par personne supplémentaire)

Les personnes non imposables, sur étude de dossier, pourront prétendre à bénéficier de cette aide. Ces revenus concernent le demandeur s'il est fiscalement indépendant ou à défaut ses parents.

L'aide est individuelle et accordée une seule fois pour chaque bénéficiaire. La demande ne sera plus recevable au-delà d'un an après la date d'obtention du permis de conduire. Pour toutes demandes ou dépôt de votre dossier, veuillez-vous présenter à l'accueil de la mairie.

• LES ACTIONS EN FAVEUR DES PERSONNES ÂGÉES ;

Le repas des anciens : en faveur des Yzeronnais de + de 70 ans, il se déroule en avril/mai ; il est organisé en partenariat avec l'association des familles (FADY) ; le repas est confectionné par le cuisinier du restaurant scolaire. Il connaît un vif succès.

Le colis de Noël aux personnes âgées de + de 70 ans : un après-midi goûter est organisé par le CCAS, l'occasion de se réunir pour partager un moment convivial et permettre la distribution du colis de Noël.

Les personnes âgées ou handicapées, dépendantes ou semi-dépendantes : Le CCAS donne son avis sur les demandes de portage de repas concernant les personnes âgées, handicapées ou cas particuliers.

Le CCAS travaille en partenariat avec le SIPAG (Syndicat Intercommunal pour les Personnes Agées) <http://lesipag.org>, Solidarité-emplois <http://www.solidarite-emplois.com> et l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) <http://admr-rhone.fr>

• LE LOGEMENT:

- Logements d'urgence sur THURINS et VAUGNERAY
- Logements sociaux, ils sont répartis entre deux organismes bailleurs (L'OPAC du Rhône et la commune d'YZERON).

Le conseil d'administration

Présidé par Monsieur le Maire Alain BADOIL. Mme CREUX Géraldine en est la Vice-présidente. Elle peut vous recevoir sur rendez-vous (se rapprocher de l'accueil).

Il se compose comme suit :

Membres issus du Conseil Municipal :

- BERTHOUD Monique
- CREUX Géraldine

- DUPIN Monique
- PEYROT Danielle

Membres issus de la société civile :

- RULLIAT Nathalie (Association des familles)
- DUPIN Yolande (ADMR)
- LHOPITAL Roger (Soleil d'Automne)
- LHOPITAL Monique (Solidarité-emplois)

L'organisation du service :

Mme Christine RADIX, agent administratif du CCAS.

Une permanence d'accueil téléphonique au 04.72.41.17.30 le mardi matin.

Une adresse mail : ccas@yzeron.com

CROIX ROUGE française

secteur Ouest Lyonnais



La Croix Rouge assure l'Aide Alimentaire auprès de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, elle est en lien avec l'équipe de l'Ouest lyonnais qui gère le secteur de Brignais.

Les Monts du Lyonnais sont divisés en deux antennes :

- Saint Laurent de Chamousset créée depuis une quinzaine d'années, par Madame Vignand.
- Il y a une dizaine d'années, Saint Martin en Haut met en place une distribution à la demande de Saint Laurent, le nombre de bénéficiaires augmentant dans les Monts. Grâce à la bienveillance de la municipalité de Saint Martin, celle-ci met à disposition de l'équipe de bénévoles les locaux de distribution situés au 9 rue de Vaganay.

Saint Laurent est installé aussi dans des locaux communaux.

Chaque antenne a sa propre équipe de bénévoles mais des membres sont élus pour gérer l'ensemble. Des représentants sont nommés auprès de l'équipe de l'Ouest Lyonnais.

DISTRIBUTION ET FONCTIONNEMENT

L'Aide Alimentaire est épaulée par :

- La Banque Alimentaire du Rhône auprès de laquelle nous sommes partenaire : nous y trouvons l'épicerie sèche, viandes, poissons...venant soit des produits attribués par l'aide européenne, soit directement de l'industrie alimentaire.

Chaque antenne se présente une fois par mois pour l'approvisionnement qui est calculé en fonction du nombre de bénéficiaires secourus. Nous fournissons tous les trimestres le nombre de personnes suivies, leur passage.

- Des agriculteurs ou particuliers nous apportent le surplus de légumes, fruits suivant la saison...
- Et grâce à une loi mettant fin au gaspillage alimentaire, un approvisionnement a lieu régulièrement dans une grande surface du secteur pour les produits frais arrivant à échéance. Nous respectons les règles d'hygiène obligatoires correspondant aux dates limites de consommation.

Nous versons une somme symbolique à la Banque Alimentaire en fonction du poids retiré chaque mois. Ainsi, nous demandons

une participation de 2 euros à chaque passage.

L'Aide est ouverte aux personnes de tout âge, seules ou en foyer, ayant des difficultés à vivre au quotidien temporairement ou pour longtemps. La Croix Rouge accepte de les recevoir dans l'urgence, mais pour le suivi, elles doivent obligatoirement rencontrer les assistantes sociales du secteur ou le CCAS de la commune d'où elles viennent.

La distribution est assurée chaque jeudi de 14h à 17h30, mais les bénéficiaires ne se présentent sur rendez-vous que toutes les trois semaines.

N'oublions pas, la Croix Rouge bénéficie de réels soutiens donnés conjointement à Saint Laurent et à Saint Martin par leur commune : locaux, camionnettes pour le transport de l'épicerie... les équipes de bénévoles qui ne comptent pas leur temps passé, (Saint Martin : 7 pour la distribution, 3 pour la récupération des légumes, 3 pour la banque alimentaire).

Saint Laurent compte plus de bénévoles ayant plus de bénéficiaires.

LE SIPAG

50 ans au service des personnes âgées.



La Semaine Nationale pour les Seniors, dite semaine bleue, qui s'est déroulée la première semaine d'octobre, a permis à plus de 500 personnes de participer à des activités très variées :

- Une séance de cinéma à Vaugneray
- Une randonnée à Yzeron
- Un loto à Thurins
- Une visite du Musée du Chapeau à Chazelles

- Et le traditionnel bal à Saint Genis Les Ollières

La semaine s'est clôturée par une cérémonie officielle des 50 ans du SIPAG en compagnie du représentant de l'état, Mme Catherine Di Folco, Sénateur-Maire de Messimy, du représentant de la métropole, M. Alain Galliano, Vice-Président de la Métropole et maire de Craponne, des représentants du département, M. Daniel Julien, Conseiller Départemental et Maire de Vaugneray, M. Georges Barriol, conseiller général honoraire ainsi que de l'ensemble des maires du territoire ou de leur représentant sans oublier les anciens et nouveaux délégués du SIPAG, les professionnels et les partenaires.

Ce fut l'occasion de rappeler l'origine du SIPAG, Syndicat intercommunal unique en France, dédié à l'accompagnement des personnes de plus de 60 ans. Le Syndicat a été créé en 1967 par M. Jean Villard, député et conseiller général de Vaugneray, pour répondre, dans une dynamique totalement novatrice, aux besoins des personnes âgées de notre territoire.

Les premières grandes réalisations du SIPAG ont été la création de la maison de retraite de Jean VILLARD à Pollionnay en 1975 et les EMERAUDES à Vaugneray en 1991. Très rapidement le syndicat s'est orienté vers l'accompagnement social de

proximité et l'aide au maintien à domicile de nos aînés.

Aujourd'hui encore, c'est dans cette dynamique d'innovation sociale au service de la personne âgée, que le SIPAG développe une politique de proximité en faveur des personnes de plus de 60 ans et de leur entourage. Cette politique s'articule principalement autour de trois axes :

- Tout d'abord, LA PREVENTION, avec l'essor de nombreux ateliers, qui permettent à la fois de rompre l'isolement et d'aider les personnes à rester en forme intellectuellement et physiquement.
- Ensuite L'ACCOMPAGNEMENT dans le cadre duquel les assistantes sociales vont au domicile afin d'évaluer les situations et soutenir les personnes dans leur projet de vie
- Enfin L'AIDE AUX AIDANTS pour permettre aux proches de se ressourcer, d'être accompagnés dans leurs difficultés et de vivre des moments de répit

Cet anniversaire du SIPAG a été l'occasion de réaffirmer le vœu de notre fondateur, Jean Villard : Servir notre société dans un engagement toujours plus vivace auprès de nos aînés.

Guignol était aussi de la partie en retraçant à sa manière, l'histoire des 50 ans du SIPAG.



CALENDRIER DE COLLECTE 2018

MESSIMY, YZERON et à Vaugneray :

Saint-Laurent-de-Vaux, les hameaux des Jumeaux et du Soupât

Plus d'infos :
www.ccvl.fr

Janvier

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Février

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

Mars

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Avril

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Mai

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Juin

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Juillet

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Août

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Septembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Octobre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Novembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Décembre

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

 collecte des bacs de tri (à couvercle jaune) :
les mercredis des semaines impaires

 collecte des ordures ménagères :
les mardis

JOURS FÉRIÉS

Une collecte de rattrapage est organisée le lendemain
de chaque jour férié (ordures ménagères et tri).

Office de Tourisme des Vallons du Lyonnais



Afin de mettre en valeur les magnifiques points de vue et les paysages des Vallons du Lyonnais, la Communauté de Communes a souhaité mettre en place deux tables de lecture du paysage sur le territoire.

Depuis le mois de juin, une de ces tables a été installée à Yzeron à côté de la mairie (grande rue).

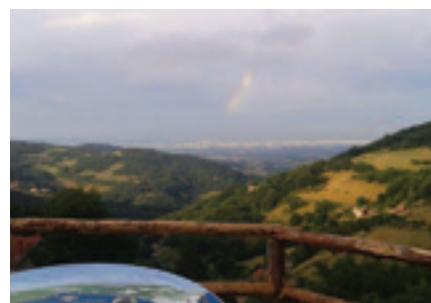
Sur cette table, vous pouvez découvrir une aquarelle représentant le panorama qui lui fait face, agrémentée de légendes permettant d'identifier les éléments caractéristiques du paysage qui s'offre à vous : le nom des communes, les quartiers de Lyon visibles depuis la table, les monts et reliefs. Différents textes complètent l'aquarelle en expliquant le paysage et en racontant l'histoire de la commune.

Une seconde table de lecture du paysage a été installée à Sainte-Consorce.

Pour concevoir ces tables de lecture, la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais a bénéficié d'une participation financière de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

Les horaires de l'OTVL :

*Jusqu'au 15 mars : les mercredis et vendredis de 14h à 18h au Musée Théâtre Guignol à Brindas. 04 78 57 57 47.
office.tourisme@cctl.fr - www.cctl.fr*



Carmel

« DÎTES 33 » !!

Au 33 grande rue, entrez dans la cour, sonnez à la porte sous la verrière, une sœur tout sourire vous ouvrira.

Peau blanche, peau brune, quelle importance, c'est une carmélite.

L'Ordre du Carmel est né au XII^e siècle en Terre Sainte sur le mont Carmel et s'est transféré en Occident lors des croisades.

Réformé par Sainte Thérèse d'Avila en 1562, il a essaimé en Occident et partout dans le monde.

En ce qui nous concerne, nous avons été fondées en 1861 à Oullins.

Après bien des vicissitudes (la guerre de 1870, des expropriations) nous nous sommes transférées au Point du Jour (Lyon 5) puis en 1967 ici, à Yzeron, reprenant l'hôtel Beau-Site.

Inutile de dire que les sœurs de l'époque étaient tombées amoureuses du site et nous aussi...

QU'EST-CE QU'UN CARMEL ??



Une petite communauté de sœurs, de tous horizons, partageant une vie fraternelle (repas en commun, temps de détente ensemble dans la journée) et une vie de prière rythmée par le chant de l'office et par 2 h de prière silencieuse (1 la matin, 1 le soir) à la chapelle.

Si nous sommes cloîtrées (ne sortant que pour les nécessités), la solitude du Carmel n'est pas isolement. Au contraire, elle est la condition pour entendre les cris de

ceux qui nous entourent, de notre monde contemporain : nous sommes là avec vous, pour vous. Pour prendre dans notre prière et notre cœur vos peines, vos joies, vos difficultés, tout ce qui vous habite...

Notre chapelle est ouverte du matin au soir. Mais il faut vivre.

Broderie main (draps, services de table, napperons, housses de couettes) sur commande, vêtements liturgiques, rempaillage de chaises, bougies décorées, toutes sortes de travaux d'artisanat : tout cela vous est proposé si vous franchissez notre porte.

Mesdames, finis, les sacs plastiques ! Vous trouverez là le compagnon indispensable pour vos courses. En tissu, réversible, inusable !

Et pour vous qui êtes un peu débordées, n'hésitez pas à nous apporter le repassage qui s'entasse chez vous.

A bientôt donc !

Contact : 04 72 56 96 70

Vie Paroissiale



Ce début d'année fut riche en émotion pour la paroisse Saint Barthelemy.

Nos petits et plus grands baptisés ont vécu un merveilleux accueil.

L'année de catéchisme s'est bien déroulée pour tous les groupes du CE1 au CM2 qui découvrent de plus en plus à travers les séances et qui pour ces derniers s'est terminée par une belle Communion et le plaisir de la fabrication et du partage du pain.

Un bon goûter, tous niveaux de caté confondus, avec parents et accompagnants a su clôturer cette année de concrétisation pour certains et de préparation pour d'autres.

Nos Confirmants se sont préparés une année durant pour ensuite vivre cette Confirmation à la Cathédrale Saint Jean, célébrée par Monseigneur Barbarin. Une expérience unique accompagnée de l'Esprit Saint.

Nos mariés se sont dit oui dans notre belle Eglise. Nous leurs souhaitons beaucoup d'amour...

L'année scolaire a ensuite recommencé avec la Messe des Cartables et les séances de caté pour une nouvelle aventure.

Nous vous souhaitons à tous une bonne fin d'année et de belles fêtes





Présente depuis 1980 sur la commune, l'ADMR d'YZERON a fait le choix de rejoindre l'association ADMR des HAUTS DU LYONNAIS, dont le siège est à ST SYMPHORIEN SUR COISE, à compter du 1er Janvier 2018.

L'ADMR d'YZERON s'est engagée dans ce projet de fusion-absorption pour **renforcer la qualité** des services existants, pour vous **proposer plus de services** (plages horaires plus étendues, interventions possibles les weekends et jours fériés) et pour **simplifier la gestion administrative et comptable locale**.

A partir du 1er Janvier 2018, toute la partie administrative (gestion des ressources humaines, gestion des planning, gestion comptable) sera transférée au siège de l'association et gérée par des personnes salariées. Une équipe de bénévoles, antenne de proximité, restera en place pour favoriser la dynamisation de la vie associative. Ainsi, Marie JOANNIN et Yolande DUPIN continueront à faire les visites à domicile sur la commune, secondées par Christine RADIX.

A partir du 1er Janvier 2018 le portage des repas sera entièrement géré par la commune.

A partir du 1er Janvier 2018, votre interlocuteur sera:

ADMR des Hauts Du Lyonnais

57 Rue des Tanneries

69590 ST SYMPHORIEN SUR COISE

tél: 04 78 19 05 49

mail: admr.hautsdulyonnais@fed69.admr.org

Accueil téléphonique :

-De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 les **lundi, mercredi,**

jeudi et vendredi

-De 8h30 à 11h et de 13h30 à 17h le **mardi**

Accueil physique:

-De 9h à 12h les **lundi, mercredi, jeudi et vendredi**

-De 13h30 à 16h30 le **mardi**



Communes des interventions de l'ADMR des Hauts du Lyonnais, ajout de la commune d'Yzeron à compter du 01/01/218



Monique Dupin – Yolande Dupin

AFPL



Fondée en 2003, l'association yzeronnaise des « Amis du Francoprovençal en Pays Lyonnais » fait le lien entre différents groupes des Monts du Lyonnais. Elle cultive la langue francoprovençale, que l'on appelle parfois le « patois », qui est encore parlée par un bon nombre de personnes sur une grande partie du territoire de Rhône-Alpes, en Suisse et dans les Alpes italiennes. Aussi ancienne que le français et l'occitan, elle mérite qu'on la cultive et qu'on continue à la parler, à l'écrire, à la mettre en scène pour le

théâtre et à la chanter, et aussi à l'apprendre avec nous ! Nous vous invitons donc à nous rejoindre, et nous vous guiderons vers les différents groupes et « ateliers patois » des environs. En outre, nous établissons des liens avec les associations extérieures, ce qui nous permet de participer à des rencontres (dont la dernière s'est faite à Yverdon, en Suisse) et à des festivals locaux.

Rejoignez-nous et vos arés lo plèzé de barbelô avouéne (vous aurez le plaisir de

bavarder avec nous). Notre boîte aux lettres est dans le bâtiment de la Mairie.

Claude Longre, président de l'AFPL
Mairie d'Yzeron - 69510 Yzeron
Contact : c.longre@laposte.net
<http://nontra.lingua.free.fr>

APEEC



Comme chaque année, nous organisons notre traditionnel marché de Noël, le dimanche 10 décembre 2017 de 10h à 18h à la salle des fêtes. Profitez de cette occasion, pour venir chercher votre sapin de Noël (uniquement sur réservation). Nous vous invitons à venir découvrir les différents exposants. Pour l'occasion, une buvette sera mise en place avec vin chaud, et chocolat chaud, mais aussi un jus de pommes chaud aux épices de Noël.

Pour 2018, nous vous donnons rendez-vous pour deux manifestations :

- Le samedi 10 mars : soirée dansante à la salle des fêtes. En effet, l'APEEC a décidé de lancer une nouvelle manifestation en remplacement du loto. Nous vous communiquerons plus d'informations en début d'année 2018. Nous vous espérons nombreux pour venir partager un repas et un moment festif en famille ou entre amis...

- Le mardi 8 mai : pour notre traditionnel marché aux fleurs sous la halle.

Nous profitons de cet article pour remercier les parents qui viennent chaque année nous donner un coup de main lors des manifestations, un grand merci à eux sans qui toutes ces manifestations ne pourraient être un succès.

Excellente fin d'année à tous !
L'APEEC
Apeec.ronzey@gmail.com

APEL



Les membres du bureau de l'A.P.E.L se renouvellent régulièrement. Cela fait 75 ans cette année que l'association des parents accompagne les enseignants de l'école privée.

Une de nos vocations est de faire le lien entre le corps éducatif, les enfants et les familles, tout au long de l'année.

La porte ouverte de l'école que nous organisons au printemps en est une illustration. Elle permet aux enfants de présenter fièrement leurs travaux, aux parents d'élèves de prendre le temps de s'arrêter à l'école. Les visiteurs extérieurs

font connaissance avec les enseignants et avec leurs projets pédagogiques, et peuvent visiter les locaux. En 2018, la porte ouverte se déroulera le samedi 17 mars et se terminera autour d'un verre de l'amitié.

Toujours dans l'idée d'entretenir ce lien, l'A.P.E.L organise après le spectacle de la fête de fin d'année, le repas du cochon cuit à la broche. C'est un moment festif et convivial qui permet de se réunir autour d'un plat atypique. Il fait découvrir aux enfants d'anciennes manières de cuisiner le cochon et rappelle aux plus anciens les repas d'antan.

Un autre rôle de l'A.P.E.L est de soutenir financièrement les projets, sorties et spectacles de l'école.

C'est pourquoi, cette année nous proposons de nouveau des ventes de pizzas, ouvertes à tous, certains vendredis soir. Deux ventes de fromages sont aussi faites à l'automne et au printemps.

L'organisation de la fête de la Grenouille, en partenariat avec l'A.P.E.E.C et l'association

FADY, fait partie des moments forts de l'année. Sa mise en œuvre nécessite un gros déploiement d'énergie de la part de tous. Mais nous sommes récompensés par le fait que cette date fait partie des événements qui font la vie de notre village.

C'est pourquoi, le bureau de l'A.P.E.L remercie tous ceux qui soutiennent ses actions et donnent de leur temps pour que la fête soit réussie.

Agnès Delorme, présidente de l'A.P.E.L.

Aquagones



NOUVEAU
À YZERON

L'Association Aquagones des Vallons du Lyonnais propose pour les adultes (uniquement) des activités subaquatiques le lundi de 20H à 22H (hors vacances scolaire) à la piscine de Vaugneray.

Dans une ambiance conviviale, venez découvrir un panel d'activités subaquatiques tout au long de l'année tel que Nage avec palme, Mono palme, Apnée, Hockey subaquatique, Tir sur cible.

Il suffit juste de savoir nager !

Cours limité à 20 personnes.

Roxane COUTY, Présidente d'AQUAGONES DES VALLONS DU LYONNAIS

Retrouver toute l'actualité de notre association sur notre page Facebook AQUAGONES DES VALLONS DU LYONNAIS.

Contact : aquagones@gmail.com

Roxane COUTY : 06 82 55 44 08

Clement COMBES :
clement_combes@hotmail.fr

Alexandre MAURIN :
maurinalexandre@hotmail.fr

Bibliothèques et médiathèques des Monts du Lyonnais des services, du choix, des accès en plus

C'est bien de cela qu'il s'agit : mettre en réseau pour dynamiser, professionnaliser, innover, avec l'objectif d'offrir des médiathèques et bibliothèques plus performantes aux habitants du territoire des Monts du Lyonnais.

En quoi consiste le réseau des bibliothèques et médiathèques des Monts du Lyonnais ?

Ce réseau en cours de construction concerne 21 bibliothèques et médiathèques de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais ainsi que les communes de Courzieu et Yzeron.

Jusqu'à ces dernières années, la coopération entre bibliothèques se faisait ponctuellement sur la base du bon voisinage et du volontariat.

Le réseau est coordonné par le service culturel de la Communauté de communes des Monts du Lyonnais.

Quelles sont les avantages à appartenir au réseau ?

Pour les bibliothèques :

- Mettre en place une complémentarité de bibliothèques de toute taille, sans sacrifier le service de proximité
- Associer des compétences et des idées
- Faire découvrir des pratiques différentes
- Etendre l'offre de services aux usagers
- Innover
- Mutualiser les ressources financières
- Mutualiser les moyens humains
- Optimiser les achats et les dépenses
- Partager les outils

Pour vous lecteurs et usagers des bibliothèques, à terme ce réseau vous permettra :

- D'avoir une offre documentaire plus importante : vous pourrez réserver un document d'une autre bibliothèque du réseau
- De rendre et d'emprunter des livres dans toutes les bibliothèques du réseau
- D'avoir accès à un portail (site internet) et à un compte lecteur :

consultation du compte lecteur, affichage de la liste des prêts en cours de l'abonné et de sa « famille », affichage de la liste des réservations en cours de l'abonné, prolongation d'un document, réservation d'un document, enregistrement des paniers de documents (listes d'envies), donner un avis sur un document...

A partir de quand ces nouveaux services au lecteur seront-ils disponibles ?

Dès le 1^{er} semestre 2018, vous aurez accès à votre compte lecteur sur le portail public. Une nouvelle carte de bibliothèque commune au réseau vous sera remise. Courant 2018, vous aurez accès à la réservation des documents des autres bibliothèques du réseau.

Ce mode de fonctionnement en réseau apportera à tous un service innovant.

TENEZ VOUS INFORMER AUPRÈS DE VOS BIBLIOTHÉCAIRES !

Quoi de neuf à la bibliothèque

1 Des romans, des documentaires, un dictionnaire, des albums, des bandes dessinées, des mangas... beaucoup de nouveautés de la rentrée littéraire.

2 Une animation passionnante : « un livre, un objet » relayée par le musée archéologique de St Romain en Gal, a eu lieu le 4/11 dans nos locaux.

3 La remise d'un album spécialement créé pour l'occasion, à chaque bébé né en 2016, ainsi que la gratuité de l'inscription à la bibliothèque à ses parents, pour l'année à venir.

La 1^{re} remise du livre « Petit trait » a été faite le dimanche 19/11/2017 à 11h à la bibliothèque, 11 familles étaient conviées, 4 ont répondu à l'invitation. Les familles qui n'ont pu se déplacer ce jour-là, pourront bien entendu récupérer leur livre aux horaires d'ouverture.

4 Une exposition : « les légumes dans tous leurs états » jusqu'au 17/12

5 La mise en réseau qui suit son cours (voir article)

6 Un prix des lecteurs adultes a été lancé le 13/10 par le réseau, sur le thème de l'Amérique du sud.

Venez chercher les 5 titres concernés, aux heures de permanence, et donnez-nous votre avis sur ces lectures !

L'équipe des bibliothécaires



La Gazette des Matrus

Gazette n°22 - Décembre 2017

LE JOURNAL DES JEUNES YZERONNAIS

A LA DÉCOUVERTE DE L'AFRIQUE !

Mercredi 24 mai, nous avons fait un bond vers le continent africain à la découverte de la musique, des contes, des chants et des danses locales. Nous avons également réalisé des bricolages et coloriages sur ce thème. Bambi et Jean-François ont animé des ateliers lors de cette belle journée costumée où nous avons partagé le bol de riz au profit du collège de Koupéla, au Burkina Faso. Les dons des précédentes années ont permis la construction du collège, de la cantine et du château d'eau, ceux de cette année aideront de nouveaux enfants à être scolarisés. ■



LE SPORT

Sébastien, notre intervenant en sports, nous a fait découvrir la course d'orientation autour du plan d'eau du Ronzey. Course en étoile, course en papillon... ces différentes techniques nous ont permis de travailler sur le plan et la coopération, élément essentiel pour la réussite de l'épreuve !

Nous avons même fait une course de désorientation avec la maitresse qui nous a permis de produire un roman photo !

Avec les plus petits, nous avons commencé avec des ateliers où chacun pouvait expérimenter de nouvelles actions ou alors se perfectionner : sauter de cerceaux en cerceaux, passer dessous/ dessus, enjamber, ramper, marcher à 4 pattes... ■

CHUT, OSCAR !

Comme chaque année, nous avons pu profiter d'un spectacle offert par la CCVL : Chut, Oscar ! Ce conte musical réunissant 4 musiciens autour de Mama Jazz et d'Oscar le perroquet nous a fait découvrir l'histoire du jazz. ■

C'EST NOUS LES SORCIÈRES !

Nous nous sommes réunis le samedi 23 juin pour présenter à nos parents un spectacle qui les a ensorcelés ! Nous les avons entraînés dans le parcours initiatique de deux petites sorcières tout autour du monde entre chansons, chorégraphies, rythmes corporels et mannequin challenge.

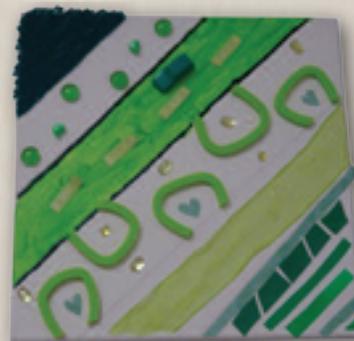
Nous avons ensuite partagé un repas convivial au complexe sportif. ■

APPRENDRE AU XXI^E SIÈCLE...

Un nouvel outil apprécié de tous, de la maternelle au CM2, en graphisme, phonologie, anglais, français... ■

LES ARTS VERTS

Nous avons eu la joie de constater que les parents d'élèves avaient repeint notre salle verte... en blanc ! Pour qu'elle garde son nom, nous avons réalisé des tableaux à base d'objets récupérés verts. Cela va dans le sens de notre projet sur les déchets afin d'obtenir le label éco-école. ■



UN ESCAPE GAME DANS LA CLASSE BLEUE... CE1 / CM1 / CM2

Nous avons commencé cette nouvelle année par un « ESCAPE GAME ». Le principe est simple : il faut réussir à s'échapper d'une pièce en un temps donné en la parcourant pour trouver les indices qui permettent d'ouvrir le cadenas de sortie.

Organisés en 3 groupes, nous devons chercher des enveloppes de la couleur de chaque équipe et résoudre 9 énigmes (comme des problèmes de logique, de mathématiques...). A chaque bonne réponse, nous récoltions un indice (un chiffre, un signe d'opération, une pile et

une pièce de Tangram). Au sein de chaque équipe, il fallait coopérer pour être efficace et gagner.

Une boîte en bois au milieu de la classe était fermée avec 3 cadenas à chiffre au couleur de chaque équipe. Nous avons alors compris qu'il ne s'agissait pas d'un jeu où nous étions en compétition mais que nous devions collaborer pour réussir. Après avoir trouvé les 3 codes, nous ouvrons la boîte et découvrons des figures de Tangram au couleur des 3 équipes à reproduire et une lampe de poche ! Eurêka,

les piles récupérées par chaque équipe permettent de la faire fonctionner. Mais pourquoi cette lumière bleue ???

Lorsque l'on l'approche des pièces du Tangram on aperçoit une écriture invisible à l'œil nu ! Vite il faut reconstituer le puzzle... Pour chaque équipe, un élément d'une charade ! Le tout recomposé nous permet de trouver le mot TAPIS qui permet d'ouvrir le dernier cadenas à lettre sur la porte de la classe..... mais 4 minutes trop tard !!! ■ *PROUST Adeline, Directrice de l'école du Ronzey*



APPRENDRE À ÊTRE RESPONSABLE ET CITOYEN : CONSEIL D'ÉLÈVES...

Cette année, chaque niveau de classe a élu un délégué. Plusieurs enfants se sont présentés devant leur classe, ont exposé leur programme, expliqué pourquoi ils seraient un bon délégué. De nombreuses idées pour améliorer la vie de l'école ont été émises. Les élections ont eu lieu dans chaque classe avec un isoïr, des bulletins, une urne et un président de bureau de vote.

Niels a été élu en maternelle, Tristan en CP, Candide en CE1, Sarah en CE2, Emma en CM1 et Capucine en CM2.

Les délégués ont ensuite participé à un conseil de délégués en présence des 3 maîtresses où ils ont défini ensemble le rôle du délégué et où ils ont expliqué à leurs pairs les idées qu'ils avaient.

Plusieurs projets seront ainsi lancés à l'initiative des élèves. ■



ARTS VISUELS NOS ARBRES SURRÉALISTES :

Par groupe de deux ou trois, les enfants avaient pour consigne en 1h30, d'inventer un arbre de leur choix. Tous les arbres devaient être différents. J'avais donné pour exemple un arbre à voyage, un arbre à gage ou un arbre à secret. Voici ce que certains élèves ont créé. ■



L'ARBRE À BONBON (OSCAR CE1 ET ELIOT CE2)

Notre arbre donne faim. Il pousse dans la forêt.
Il mesure 10 m. Il pèse 100 kg.
Il a 4 ans. Il fait pousser des bonbons.
Il faut l'arroser pour qu'il pousse plus haut.



L'ARBRE À CŒUR (SARAH CE2 ET EMMY CP)

Notre arbre à cœur représente l'amour et la joie.
Il pousse dans les jardins d'amour.
Il fait 3000 mètres. Il pèse 10 millions de Kg.
A partir de 1000 ans il meurt.
Il a le pouvoir de produire l'amour dans la vie,
de casser la méchanceté et de rendre le parc merveilleux.
Il faut prier à ses pieds pour trouver sa ou son bien aimé.
Il faut demander à l'arbre à cœur pour avoir tout ce que l'on veut.



L'ARBRE À FEUX (LÉONIE CE2, CANDY CE2, LÉONA CE2)

Il ressort parmi la nuit noire.
Au lieu des feuilles se sont des flammes.
Il mesure environ 412 m et pèse environ 6 tonnes.
Il vit en Amérique du Sud.
Il meurt à 3500 ans. Il donne le bonheur de vivre.



L'ARBRE À NOMBRE (UGO CE2 ET SACHA CP)

L'arbre à nombre pousse devant l'école.
Sa taille est 5m20. Il pèse 40 kg. Cet arbre à 23 ans.
Ses pouvoirs sont que quand les gens passent l'arbre compte avec eux.
Il apprend tous les nombres aux enfants.
Il pousse quand les enfants sont là. L'arbre meurt à 41 ans.

LA CLASSE MATERNELLE ECOLE DU RONZEY

Nous avons réalisé un panneau collectif sur l'automne en utilisant les techniques des mains négatives et positives de l'art pariétal. En effet, les hommes préhistoriques employaient leurs mains comme premiers outils : une main trempée dans la couleur pour faire son empreinte ou des pigments soufflés autour de la main posée contre la paroi et voilà une main utilisée comme pochoir. Cependant nous avons utilisé un vaporisateur pour projeter l'encre contrairement à eux, qui devaient le faire avec leur bouche ! ■

Isabelle Boirel, enseignante maternelle



LE JARDIN DES JEUNES YZERONNAISES... POUSSES

Apprend et donne quelques conseils à ceux qui voudraient se lancer dans la culture d'un potager sans produits chimiques.

Puis, en ce début d'année, nous avons de nouveau cherché à faire progresser nos pratiques et comprendre les liens entre les êtres vivants de notre jardin. Alors, nous avons regardé le film « GUERRE ET PAIX

DANS LE POTAGER » et sommes retournés au jardin de M. et Mme Tesson qui nous ont encore une fois accueillis. Nous avons pu découvrir l'évolution de leur potager avec l'installation des ruches pour une meilleure pollinisation, l'apparition des différentes variétés de courges, l'invasion de pucerons sur les feuilles de choux... Vite il nous faut chercher des prédateurs

(coccinelles, forficules...) !!! L'observation et la connaissance des différentes espèces qui peuplent nos potagers (de leurs habitudes, de leur alimentation, de leur habitat, des liens de prédation...) nous permettent de mieux vivre avec en bon équilibre. ■ Adeline PROUST, Classe Bleue CE1 / CM1 / CM2.

LA CHARTE DU JARDIN ÉCOLOGIQUE ET NATUREL

Règle d'or : Ne pas mettre de pesticides (produits chimiques).

L'eau
Economiser l'eau

- Utiliser l'eau au plus
- Arroser le soir ou le matin quand les températures ne sont plus trop hautes
- Arroser en fonction des besoins des plantes
- Décaler la terre.

Terre

Éviter la terre sans la polluer

- Éviter au maximum de tondre, de piéger, d'écraser
- Éviter les désherbants (sauf de terre...) en utilisant une couche de paillis (végétaux ou tiges de blé, paille, etc.)
- Éviter la terre
- Régénérer une culture des cultures

Vie et Animaux

Ne pas stocker des végétaux en respectant leurs besoins

- Fleurer les plantes
- Ne pas arracher les plantes en gardant au moins les racines
- Ne pas arracher les végétaux (sauf en cas de nécessité, pour éviter les dommages causés aux racines, aux tiges, aux fruits...)
- Pour certains végétaux, laisser dans des pots le foin et rajouter plus tard dans le jardin
- Attirer les prédateurs (mettre des éleveurs en plus des fleurs potagères, installer des niches à insectes, des nids...)
- Respecter la distance entre les différents plants
- Bien espacer son jardin
- Laisser fleurir pour récupérer les graines et ainsi les repiquer plus tard.

LES ANIMAUX

Respecter l'équilibre naturel du jardin.

- Attirer les animaux
- Ne pas arracher les plantes, les légumes, les fruits, les légumes
- Ne pas arracher les insectes, les araignées, les escargots, les limaces, les chenilles
- Accepter de "laisser" une tomate ou un légume, un prédateur les autres avec des coqueilles d'œufs
- "Nourrir" les insectes avec du miel ou du sucre et les laisser plus longtemps
- Pour observer ou même voler notre jardin, installer des bases avec des tables et vérifier les supports locaux



Club soleil d'automne

Voici un petit récapitulatif de nos activités du 2nd semestre de l'année 2017, avec de bons moments de détente et de convivialité :

Mercredi 5 juillet, CONCOURS DE BELOTE « INTERCLUB », salle du Vourlat à Messimy, plusieurs personnes de notre club ont participé à cette manifestation.

Mercredi 19 juillet, PIQUE NIQUE avec le Club de THURINS, au complexe sportif du plan d'eau, terrain de boules et salle à disposition et cette occasion, nous tenons à remercier la Municipalité.

Mercredi 26 juillet, CONCOURS DE BELOTE, au complexe sportif, un succès, avec 68 doublettes, nous remercions toutes les personnes des clubs extérieurs pour leur participation.

Mercredi 2 août, PIQUE NIQUE avec le Club de MESSIMY, au complexe sportif du plan

d'eau, endroit très apprécié par les joueurs de pétanque et de cartes.

Du samedi 2 au jeudi 7 septembre, VOYAGE INTERCLUB, en CHARENTE-MARITIME, La Palmyre, Cognac, Rochefort, Ile d'Oléron, séjour très enrichissant avec plein de découvertes.



Jeudi 14 septembre, Sortie CABARET SPECTACLE, à ST Martin Magnieu Haute-Rive et visite d'un musée d'anciennes machines à tisser.

Jeudi 26 Octobre, REPAS DANSANT, à l'Auberge de la Sauzée, à ST CYR LES VIGNES, cuisseau de veau au menu, 77 personnes ont apprécié ce mets délicieux ainsi que l'omelette norvégienne flambée.

Vendredi 15 Décembre, BUCHE DE NOEL, au club, nous vous attendons nombreux pour ce moment de partage et d'amitié.

Nous profitons également pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année à tous.

L'HOPITAL Gisèle
Trésorière.

CADOLA

Chères Cadoliennes, chers Cadoliens,

Nous constatons que les effectifs TAP sont réguliers, la majorité des enfants sont inscrits tous les jours. Certains groupes sont donc assez conséquents, mais nous avons pu ne pas séparer les enfants de la même classe. Chaque année, le vendredi soir, veille des vacances de Noël, nous organisons le spectacle des TAP ouvert aux familles de La Cadola. Nous espérons vous voir aussi nombreux que les années précédentes afin que vos enfants vous montrent ce qu'ils ont appris/découvert durant ce premier trimestre. La soirée sera animée par les CM. A la fin du second et du troisième trimestre, les représentations seront filmées et les parents pourront les visionner le jour de la kermesse de l'école. Cette année nous accueillons une nouvelle intervenante extérieure, Valérie, qui propose de la vannerie. Activité innovante que les enfants découvrent avec joie. Leurs fabrications vous seront exposées le jour du spectacle.

Les effectifs périscolaires ont encore bien augmenté cette année surtout les soirs où

malgré un taux d'encadrement élevé nous sommes obligés de refuser des enfants. Les effectifs du matin et du midi restent constants.

Les projets périscolaires de cette année restent sensiblement les mêmes : Halloween, marché de Noël à la Cadola sur les 15 derniers jours avant les vacances, Carnaval, fête de la grenouille.

Nous tenons à remercier Estelle, remplaçante de Laetitia durant son congé maternité, pour son enthousiasme auprès des enfants et pour son apport d'expérience auprès de l'équipe.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Et l'espace jeunes !

L'été 2017

Une dizaine de jeunes d'Yzeron sont partis en séjour, sur la base nautique de Thoissey. Un séjour d'une semaine sous tente avec comme activités canoë, vtt, échasse urbaine. L'EJ est parti avec les MJC de Brindas,

Thurins et Vaugneray, en partenariat avec la CCVL.

Ce séjour a affiché complet avec 36 adolescents de l'ouest Lyonnais.

A la suite de Thoissey un mini séjour «détente nature» de 3 jours a été proposé et celui-ci a également affiché complet.

La rentrée 2017

L'espace jeunes d'Yzeron a redémarré en septembre avec une hausse des fréquentations sur les mercredis et les vendredis.

Nous avons eu le plaisir d'avoir Estelle qui a travaillé avec nous pendant 2 mois et qui a proposé des nouveautés.

Janvier 2018 : Passerelle

L'espace jeunes va créer une semaine de découverte pour les anciens CM2 afin qu'ils puissent venir comprendre le fonctionnement et pour certains découvrir l'endroit.

Ils seront contactés par Mail.
La Cadola

FADY (Familles D'Yzeron)



Et c'est parti pour une nouvelle année scolaire pour nos adhérents et futurs adhérents de Fady !

Déjà une quarantaine de familles adhérentes ! Notre objectif étant toujours de réunir toutes les familles Yzeronnaises, nous comptons sur vous pour découvrir notre association ou la faire connaître !

Nous avons eu l'assemblée générale le 6 octobre dernier en présence de quelques familles adhérentes, nous avons accueilli deux nouveaux membres : Raphaël CELLE et Vincent ROGUET qui viennent donc renforcer le bureau déjà composé d'Isabelle CORNIER, Marylène JOYET-PERRET, Linda PANIER, Nathalie RULLIAT et Stéphanie LHOPITAL.

Et il fallait bien toutes ces « petites mains » pour l'organisation du concours de belote le 4 novembre dernier, en effet 74 doublettes s'étaient déplacées !

Merci à nos adhérents qui ont joué le jeu en achetant 5 billets de tombola glissés dans une enveloppe !

Merci aux autres qui n'ont pas joué le jeu de nous rendre dans la boîte aux lettres

de l'association les souches non utilisées... elles nous serviront l'an prochain !

Faut-il vous rappeler chers adhérents que les bénéfices récoltés lors des manifestations que nous organisons sont redistribués par des aides financières lors des activités de vos enfants !

Séjours classes découvertes, linguistiques, activités extra-scolaires, activités de l'été.

Pour que ces fêtes : La grenouille, la fête du lac, la belote et sa tombola rapportent, perdurent...

Nous avons besoin de votre aide, de votre soutien, de votre présence.

A bon entendeur...

Marylène JOYET-PERRET, a repris le chemin des cours de yoga :

2 temps sont proposés par semaine pendant toute l'année scolaire :

Le lundi de 8h30 à 9h45 à la salle Charles Bryon le mardi de 19h15 à 20h30 à la salle des fêtes avec une quinzaine d'inscrits à chaque cours.

Marylène a été formée il y a une dizaine d'années au Yoga de l'énergie (Hatha yoga) elle enseigne un yoga basé sur un travail postural associé à la respiration pour dynamiser et faire circuler l'énergie vitale et atteindre un état d'unité.

Il s'agit d'harmoniser le physique et le mental, relier corps et esprit pour une meilleure maîtrise de soi et ainsi retrouver le bien-être intérieur.

Et enfin nous avons participé avec Les ginkgos à la fête d'Halloween, ce fût un bel après-midi d'échanges et créations pour terminer par une balade dans le village à la chasse aux bonbons !

D'autres temps communs sont au programme, gardez l'œil ouvert !

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous ! Bonnes vacances !

Stéphanie LHOPITAL
Présidente



Les Ginkgos Villageois

Durant l'année, Les Ginkgos ont, via les adhérents qui avaient envie de partager un savoir ou savoir-faire, ont pu proposer des ateliers tels que la pâtisserie, une petite conférence sur les bases des huiles essentielles, activités musique et chants intuitifs, soirées couture, un petit défilé d'Halloween en collaboration avec l'association FADY, une balade/cueillette de plantes sauvages, nettoyage de nos chemins en partenariat avec la mairie et d'autres réjouissances que vous pouvez retrouver sur notre blog: ginkgos.blogspot.fr ou sur www.facebook.com/ginkgosvillageois, ou sur le site de la mairie.

Cette année encore a eu lieu la fête de la musique le 24 juin et l'accueil des Fous Berlinois (étudiants venus d'Allemagne à vélo !) le jeudi 29 juin avec leur traditionnel spectacle sous la halle.

Notre sensibilité à l'environnement nous a conduit à mettre en œuvre plusieurs projets :

- rejoindre l'équipe existante du comité fleurissement et nous mettre à l'œuvre ensemble. Petits et grands se sont retrouvés pour bêcher, planter, désherber. Les Ginkgos ont apporté leur petite touche d'originalité en associant des plantes de massifs classiques et des plantes médicinales, avec une organisation par système de soins. À signaler aussi que Rémi, responsable de la MJC d'Yzeron a également participé aux réunions avec un projet de potager du côté de la MJC.
- avec l'accord de Mr Le Maire, un compost collectif va être construit pour les villageois le long du mur de la bibliothèque côté église. Nous travaillons également sur le développement du covoiturage.
- Le festival itinérant de la transition énergétique avec Alternatiba qui a eu lieu les 3 et 4 juillet au plan d'eau a eu un beau

succès : conférences, disco soupe, balade commentée, animations ludiques...



UNE SCULPTURE RIGOLOTE AVEC LES DÉCHETS TROUVÉS

L'association des ginkgos permettant de tisser du lien entre villageois et hors village, reste toujours active et ouverte à de nouvelles idées ! Pour toute info ou contact : ginkgos.yzeron@gmail.com

Société de Chasse



Nous sommes à la moitié de notre saison de chasse, et je dirais simplement qu'encore une fois tout se passe plutôt bien. Avec 11 chevreuils prélevés sur les 18 qui nous sont attribués, une quinzaine de lièvres et 5 sangliers dans notre gibecière, nous sommes sur de bonnes bases pour notre année cynégétique.

Comme les agriculteurs (même si ce n'est pas notre gagne-pain), nous avons dû faire en fonction des aléas climatiques et notamment la sécheresse qui nous a notamment freiné dans nos prélèvements de sangliers mais qui a probablement handicapé la population de lièvres qui avait beaucoup moins de parcelles de maïs pour se cacher.

Il nous reste encore de belles journées et de beaux moments de convivialité à partager avant la période de régulation des nuisibles (renards, corbeaux...) et notre banquet du mois de février.

Pour conclure, l'ensemble de la société de chasse se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et de commencer l'année 2018 dans les meilleures conditions.

Fabien DUMORTIER
Le président

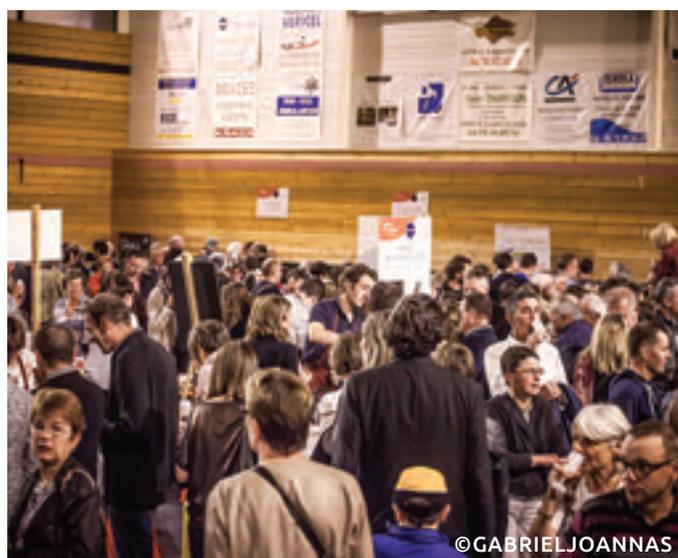


Le Lyonnais Monts et Coteaux

Association marque collective



©GABRIELJOANNAS



©GABRIELJOANNAS

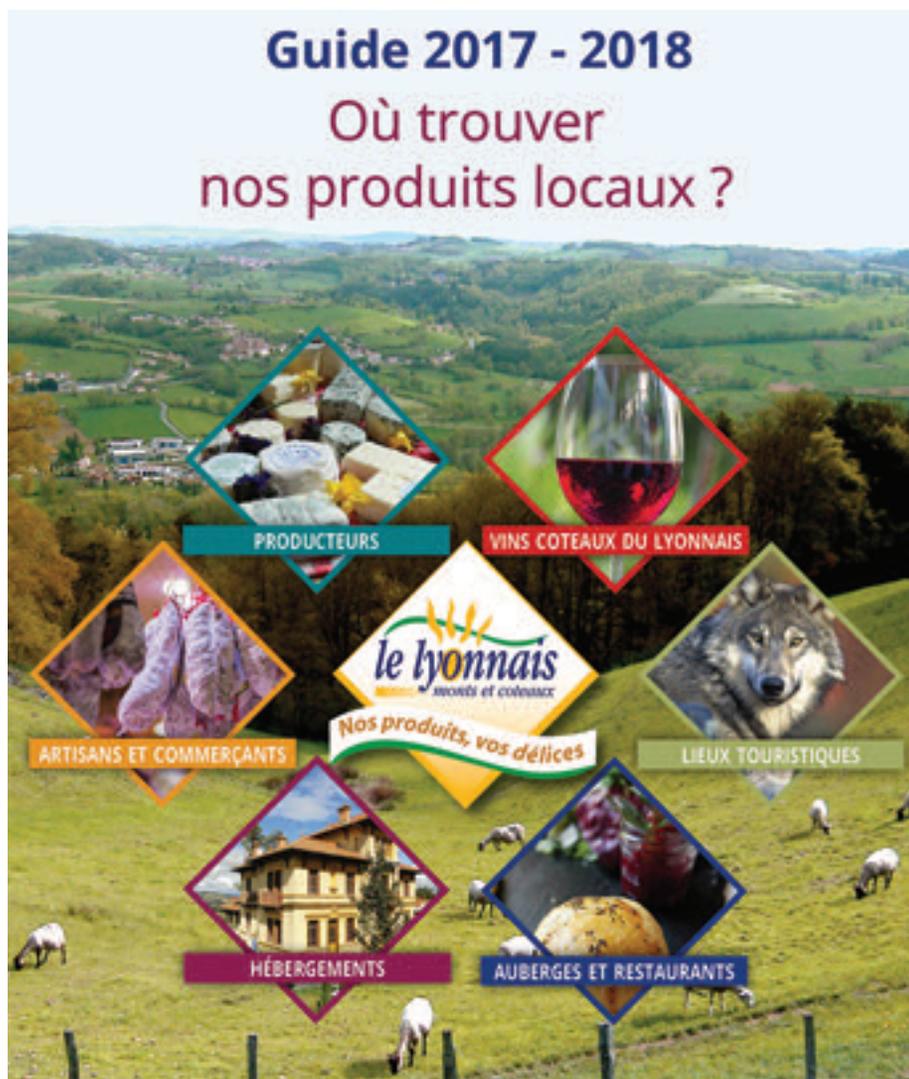
En plaçant le terroir et ses produits au cœur de leurs pratiques, les 130 adhérents de la marque « le Lyonnais Monts et Coteaux » font le pari de l'authenticité des savoir-faire, du respect de la saisonnalité et de la traçabilité des productions.

L'objectif : le maintien d'une agriculture viable sur le territoire.

Pour vous guider, procurez-vous l'édition 2017-2018 du guide « Où trouver nos produits locaux ? » auprès de nos adhérents, dans votre mairie, office de tourisme ou en ligne sur notre site. A la ferme, ou dans un commerce, proposée par des restaurateurs ou artisans, mise en avant par des chambres d'hôtes ou lieux touristiques, la gastronomie du lyonnais s'offre à vous dans une multitude de points de vente !

Chaque année, l'association organise le Cocktail des Chefs, événement phare de la gastronomie locale, au bénéfice d'une association solidaire. Cette année l'APPEL a ainsi pu bénéficier d'un don de 3225€. Le Cocktail des Chefs a affiché complet (plus d'une semaine à l'avance !), montrant l'engouement du public sur les questions agricoles et culinaires au service d'une économie de proximité.

Renseignements : 04 78 48 57 66
 marqueanimation@le-lyonnais.org
 Retrouvez nous sur Facebook : Marque Le Lyonnais Monts et Coteaux



Sportive Boule Lyonnaise



La journée du but d'honneur du 23 juillet 2017 a été une grande réussite et a réuni 53 participants.
 Meilleur pointeur : Jean Badoil
 Meilleur tireur : Thierry Darpheuille
 Prochain concours le 16 décembre 2017.
 32 quadrettes au boulo-drome de Vaugneray et à partir de 18H.
 On vous proposera une potée préparée par Gillou et Jacques pour 12€.

Olivier Colomb
 Secrétaire

Centre de loisirs TYM

Le Centre de Loisirs Intercommunal situé à Thurins, accueille les enfants de 3 à 12 ans, des communes de Thurins, Yzeron et Messimy, les mercredis et les petites vacances scolaires (hors Noël).

Les inscriptions se font durant des plages prédéfinies qui vous sont communiquées au fur et à mesure.

Vos demandes de renseignements, questions diverses, vos inscriptions et autres peuvent être envoyés par mail ou par téléphone à la MJC.

Quelques informations pour les mois à venir :

Décembre :

- Inscription pour les mercredis de janvier et février du 4 au 22 décembre.
- Le TYM sera fermé pendant les vacances de Noël, veuillez-vous rapprocher du Centre de Loisirs Ebulisphère de Vaugneray pour les inscriptions.

Janvier :

- Inscription pour les vacances d'hiver : du 8 au 26 janvier

Contact et coordonnées du TYM :

Responsable : *Tayana LERANDY*
 Gestionnaire : *MJC de Thurins*
 53, rue du 8 mai 1945 - 69510 THURINS
 04 78 48 99 60 - 07 69 69 46 33
tym.mjc.thurins@gmail.com



MJC de Thurins

La MJC de Thurins propose un stage « Loisirs Créatifs » du 2 au 5 janvier dans ses locaux pour les enfants de 6 à 12 ans. Renseignements et inscriptions dès maintenant au secrétariat de la MJC.



Valtrions

Une ressourcerie près de chez vous



Le projet porté par Val'Trions de créer une Ressourcerie sur notre territoire avance !

La Ressourcerie devrait ouvrir début 2018 à Vaugneray - rue de la Baviodière.

Bientôt, sur notre territoire, nous aurons une boutique solidaire, où vos objets collectés et valorisés pourront être vendus à petits prix, tout en sensibilisant chacun d'entre nous sur nos modes de consommation.

Nous avons plus que jamais besoin de vous.

***Comment participer ?
A chacun son plaisir,
ses talents et ses disponibilités !***

Appel à bénévoles !

Toute compétence et bonne volonté peuvent trouver une place à la Ressourcerie et quel que soit le temps que vous pouvez consacrer : quelques heures par semaine, par mois ou juste une fois dans l'année !

La Ressourcerie fonctionnera correctement grâce un grand nombre de bénévoles avec leurs compétences diverses.

Le bon fonctionnement de la Ressourcerie va englober de nombreuses activités où tout le monde peut trouver sa place et surtout son plaisir. Cela passe par :

- La Collecte d'objets qui ne sont plus utilisés, tels que meubles, vaisselles, livres, jouets, etc. ;
- Le Tri puis le nettoyage des objets à réutiliser ;

- La Vente des objets valorisés ;
- La Communication sur nos activités et l'Organisation d'évènements pour sensibiliser chacun pour un autre mode de consommation plus responsable et moins polluant ;
- La Connaissance en livres et objets anciens ; etc.

Une Ressourcerie comporte également un volet social pour l'accompagnement des salariés en insertion : aide à la rédaction d'un CV, lettre de motivation, accompagnement à des rendez-vous administratifs ; mise en place d'ateliers formation pour les menus travaux de couture, de bois, de relooking meubles, etc.

Cette liste n'est pas exhaustive ! Venez nous retrouver si vous vous reconnaissez dans un des postes ci-dessus ou si vous vous sentez prêt à relever le défi.

Régulièrement, nous organisons des matinées « TRI » où vous pourrez déjà découvrir nos activités dans la bonne humeur. Suivez notre actualité sur Facebook ou écrivez-nous !

Par avance, un grand merci ! N'hésitez pas à diffuser cet appel autour de vous, d'utiliser votre réseau, d'en parler sur vos lieux d'activités, etc.

N'hésitez pas à nous contacter par mail : valtrions@gmail.com

Retrouvez-nous sur Facebook : AssociationVal'Trions

Val'Trions
1, place de la mairie - 69670 Vaugneray



VASY FOOT

Après une pause estivale bien méritée et en cette année particulière pour notre club, nous avons fêté nos 30 ans d'existence cet été lors d'une journée festive, nous avons repris le chemin des terrains pour débiter cette nouvelle saison.

C'est avec un immense plaisir que nous avons pu relancer notre école de foot avec la création de 2 équipes : U7 et U9 (enfants nés entre 2009 et 2012) encadré par Yannick Fontange, éducateur bénévole. Ces « petits violets » s'entraînent tous les jeudis soir de 17h45 à 18h45 et ont débuté les plateaux dans le groupement de la Brévenne.

Du côté des séniors, la saison dernière ayant été couronné de succès, c'est donc à l'échelon supérieure qu'ils évoluent cette année. Auteur d'un bon début de saison, nous leur souhaitons de continuer ainsi afin d'installer l'équipe durablement à ce niveau de compétition.

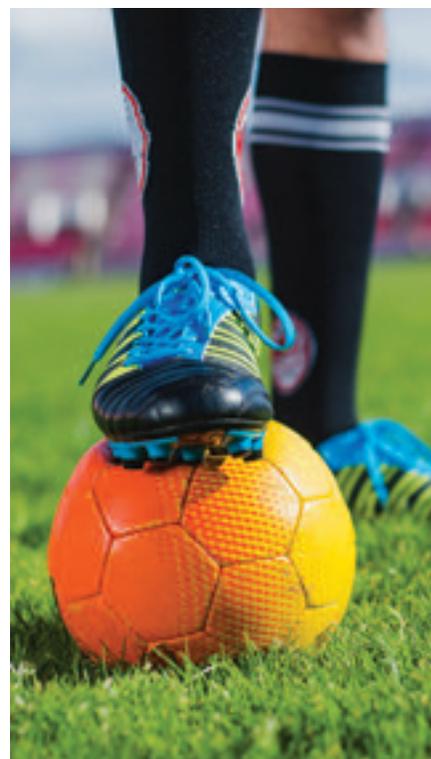
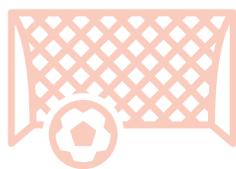
Enfin les vétérans entament leur 10^e saison consécutive. Ils évoluent toujours dans un championnat amical regroupant les équipes des villages alentours. L'effectif est parfois un peu juste mais la motivation reste intacte.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter au 06 64 32 54 25 ou par mail : clalho@yahoo.fr

Nous proposons des entraînements d'essais pour les enfants afin qu'ils découvrent notre sport.

Espérant vous croiser nombreux au bord du terrain, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Le bureau



VASY GYM



Cette saison 2017-2018 comptabilise près de 115 adhérents et ce nombre ne cesse de progresser au fil des années. Le cours de Renforcement musculaire Homme, création de cette nouvelle saison, comptabilise 13 adultes et démontre l'enthousiasme des familles yzeronnaises pour notre association.

Merci de votre confiance.

Pour cette saison, nous proposons Gym Allégée le mercredi 18h45 à 19h45 et

Fitness le lundi de 20h15 à 21h15. Pour la Zumba, le mercredi de 16h45 à 17h45 pour les enfants, 17h45 à 18h45 pour les adolescents et de 19h45 à 20h45 pour les adultes.

Le cours de renforcement homme (ouvert à tous les niveaux) se déroule le mercredi de 20h45 à 21h45.

Tous nos cours sont animés par Jeanne et ont lieu à la salle des fêtes.

Je saisis l'occasion de cet article pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année.

Roxane COUTY,
Présidente de VASY GYM

Retrouver toute l'actualité de notre association sur notre page Facebook : VASY GYM

Pour nous contacter :

vasygym69@gmail.com

Roxane COUTY 06 82 55 44 08
roxcouty@gmail.com

Christiane DUPIN 06 66 48 12 03
francois.dupin1@free.fr

Agnès BONNAND 06 67 44 67 54
pag.bonnand@yahoo.fr



DÉCLAREZ VOS RUCHES

DU 1^{ER} SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2017

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation



QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



CONNAÎTRE L'ÉVOLUTION
DU CHEPTEL APICOLE



AMÉLIORER LA SANTÉ
DES ABEILLES



MOBILISER DES
AIDES EUROPÉENNES
POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE



mesdemarches.agriculture.gouv.fr



Déclaration annuelle de ruches

Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.



Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017).

Inauguration

Aire de service camping-cars au Ronzey

Située sur le parking bas du lac du Ronzey, près du complexe sportif, une toute nouvelle aire de service réservée aux camping-cars a été inaugurée le 2 septembre dernier.

En présence de Daniel MALOSSE, Président de la C.C.V.L et de plusieurs membres du C.C.C.R.A (Camping-Car Club Rhône-Alpes), dont Bernard DEPIERRE (Président), Alain BADOIL rappelait l'enjeu touristique d'un tel équipement pour la commune d'Yzeron : « Cette aire dont les travaux ont été initiés et financés par la communauté de communes, est un atout incontestable pour notre commune. Elle est l'aboutissement de multiples réunions menées par André PY,

Gilbert CORNIER et Roger BONNET avec la municipalité et la CCVL. Elle est tout à fait conforme aux préconisations de nos amis camping-caristes ». Bernard DEPIERRE prolongeait ces propos : « vous faites partie des communes qui savent accueillir les camping-cars. Cet équipement est situé à proximité du centre du village, un atout appréciable des camping-caristes. Nous ferons connaître cet équipement, avec tous les charmes des Monts du Lyonnais et de ses environs dans notre revue « Résonance » distribuée à nos 385 adhérents de la région Rhône-Alpes, dans la revue « Vadrouille » de notre Fédération Française des Associations

et Clubs de Camping-Cars (FFACCC) avec ses 4000 adhérents.

L'inauguration s'est terminée par un vin d'honneur offert par le C.C.C.R.A.

Rappelons qu'une aire de services est un dispositif sanitaire technique proposé aux camping-caristes afin d'effectuer les opérations nécessaires comme la vidange des eaux usées et l'approvisionnement en eau potable. Ces équipements sont totalement gratuits.

18, route de la Rivière - 69510 YZERON
Coordonnées GPS : N 45.708699°
E 4.583393°

Georges EPOQUE



Quand une passion devient un métier



ANDY BEAUCOUD

Installé depuis 5 ans à Chateaufieux dans l'ancienne ferme de ses grands-parents, Andy BEAUCOUD, 26 ans, a donné un sens à sa passion pour la moto en créant il ya 3 ans, sur son lieu d'habitation, sa propre entreprise de réparation et vente de motos, quads ...

Avant qu'il naisse, son père tenait un magasin-atelier motos « Zone Rouge » à Lyon, rue Baraban dans le 3^e. Enfant, il a donc baigné dans le monde de la moto que son père continuait de pratiquer. Les années passant, et malgré les tentatives de dissuasion de ses parents, Andy se sent attiré vers ce monde de la moto pour en vivre. Après avoir essayé d'autres pistes qui ne le « branchent » pas, il passe un CAP « mécanique moto » à Macon qu'il

prolonge par un Contrat de Qualification Professionnelle (CQP) à la Société d'Enseignement Professionnel du Rhône Grange Blanche, suivi d'un CDI de 3 ans au sein d'une entreprise motos à Pierre-Bénite. Il va sans dire que durant toutes ces années de formation, Andy est resté dans le circuit de l'enduro régional.

En 2012, avec sa compagne Sandy STORR originaire de Chuyer (Loire), rencontrée en CQP, ils s'installent à Chateaufieux dans la ferme de la grand-mère maternelle d'Andy pour y loger dans un premier temps. Une fois sur place, le couple réalise qu'il y a du potentiel pour faire un atelier dans l'ancienne écurie. « Tout est venu en même temps... Je bricolais au début pour des potes. Quand on s'est lancé en entreprise (tiens, tiens ZR Motos comme Zone Rouge ...), on a commencé « tout petit ». Quelques anciens clients m'ont suivi, puis le bouche à oreille a bien fonctionné dans le monde de l'enduro bien implanté dans les Monts du Lyonnais qui sont un « beau terrain de jeu ». Nous faisons essentiellement de la réparation de motos (on casse beaucoup en enduro), quads, scooter, dans une logique de proximité car il n'y a personne dans le coin. A coté, ZR Motos prépare des motos pour du circuit et réalise des ventes de machines (8 motos neuves en 2017). Sa clientèle se situe dans un rayon de 30 kms avec une bonne « pénétration » de

Pierre-Bénite, Oullins, Thurins, Messimy et St Martin-en-Haut...

Pour mener aujourd'hui cette activité, Andy mobilise à ses cotés un apprenti (depuis 1 mois) et un stagiaire du centre de formation LADAPT. « Je ne peux pas envisager d'embaucher dans cette phase de démarrage de mon entreprise », nous confie-t-il.

S'il accorde encore beaucoup de place à sa passion pour l'enduro, qu'il pratique le week-end, Andy est conscient qu'il a aujourd'hui atteint ses limites par rapport à ce réseau de l'enduro qui lui apporte la part majeure de sa clientèle : « c'est la première année où j'ai refusé du monde »...

Il aimerait bien se consacrer à la gestion du client, mais avoue bien aimer l'atelier : « je me fais plaisir quand je travaille sur une bécane »...

Quand nous lui demandons pourquoi son entreprise est si discrète en terme de signalétique extérieure, il nous répond : « vivons heureux vivons cachés »... toute une philosophie de la réussite qui se construit dans « l'ombre » sur des valeurs solides.

Et dernière réponse à la question que nous lui avons posé concernant ses parents qui ne souhaitaient pas qu'il s'engage dans ce milieu : « je crois qu'aujourd'hui mes parents sont très fiers de moi »...

Isabelle CORNIER et Georges EPOQUE



ATELIER ZR MOTOS DE CHATEAUFIEUX

Sapeurs-pompiers

Un engagement citoyen exemplaire au sein du corps d'Yzeron



ERIC EN TRAIN DE PLANCHER DEVANT LE TABLEAU DURANT SA FORMATION D'OFFICIER À AIX-EN-PROVENCE.

Parce qu'il avait envie de mettre rapidement en pratique les acquis de son Brevet National de Secouriste avec une option « réanimation », Eric LHOPITAL, alors qu'il n'était âgé que de 18 ans « toque à la porte » des sapeurs-pompiers d'Yzeron en 1990.

À l'époque, alors que la départementalisation n'avait pas encore été mise en place, pour rentrer dans le corps local des sapeurs-pompiers, il fallait être résident ou travailler sur la commune, et avoir fait son armée.

Eric, alors étudiant en BTS agencement, ne répondait à aucun des critères puisqu'il n'avait pas effectué son service national et était, études obligent, absent d'Yzeron durant la semaine. Sa formation de secouriste et sa détermination lui permettront néanmoins d'être intégré à la caserne yzeronnaise.

Après ses études, toujours aussi tenace dans sa détermination de jeune sapeur, et grâce aux relations qu'il a pu tisser dans le milieu, il effectue son service national dans les pompiers en tant que sapeur-auxiliaire en Haute-Savoie. Au terme de la formation d'intégration, il termine major de promotion et peut choisir le corps des sapeurs-pompiers d'Annecy où il pourra parfaire sa formation de base. À l'issue de son service, il entamera à la fois une carrière professionnelle d'abord dans le

milieu de l'agencement, puis chez Schmidt en rachetant le centre conseil de Vaugneray et prolongera fidèlement, son engagement dans le corps local. Il est aussi un des fondateurs de l'école des Jeunes sapeurs-pompiers des Monts du Lyonnais en 2004.

En 2017, quelques 27 ans plus tard, après tout un parcours de qualification lui ayant permis de développer toute une gamme de compétences opérationnelles et managériales, et, sur proposition de son chef de centre, Philippe GARIN, il effectue un pré-requis départemental de 2 jours, permettant l'entrée en formation pour accéder au grade de lieutenant chef de groupe.

Effectué au sein de l'Ecole Nationale Supérieure des Officiers des Sapeurs-Pompiers, située à Aix-en-Provence, ce cycle de 4 semaines (compétence exclusivement opérationnelle) lui a imposé d'organiser une « indisponibilité professionnelle » pas forcément évidente compte tenu de ses responsabilités d'entrepreneur.

La qualification obtenue à l'issue de cette formation spécialisée, lui permet, au-delà de sa fonction d'adjoint au chef de centre qu'il exerce depuis plus de 10 ans, de commander 4 engins d'intervention. Pour le centre d'Yzeron qui dispose de 3 véhicules, le poste de chef de groupe présente un

intérêt important. Les engins commandés par celui-ci ne sont en effet pas forcément ceux de son centre d'origine : il peut être « sonné » personnellement, en Véhicule Léger (VL), en renfort d'autres casernes sur sa compétence opérationnelle de commandement d'autres moyens que ceux d'Yzeron. C'est depuis, une part importante de la mission d'Eric.

Pour parfaire sa formation, il lui restera à effectuer 1 semaine de formation en tant qu'officier d'encadrement sachant qu'il a déjà une longue expérience d'adjoint au chef de centre.

Au côté de Philippe GARIN, promu lieutenant d'encadrement en début d'année, la caserne d'Yzeron peut s'enorgueillir de compter 2 officiers dans son effectif.

La Ste Barbe du 25 novembre a été l'occasion de fêter fièrement ces promotions.

Georges EPOQUE



café-lecture

Une formule qui séduit



SÉANCE DU CAFÉ-LECTURE CHEZ MONO AUTOUR D'EVELYNE PUGÉAT (AU CENTRE EN NOIR)



JEAN BADOR, ICI DEVANT LA PLAQUE DE RUE JOUXTANT SA MAISON, VIENDRA PRÉSENTER SON OUVRAGE SUR « SA GUERRE D'ALGÉRIE »

ENTRETIEN AVEC EVELYNE PUGÉAT, ANIMATRICE DU CAFÉ-LECTURE

Le café-lecture s'installe dans la durée, comment expliquez-vous ce succès ?

La formule est délibérément souple. Il n'y a pas de format, ni de protocole. Les gens ont en commun l'amour des livres et l'envie de partager autour de cette passion. Par définition le café-lecture est un espace convivial d'expression et d'écoute, avec pour seules « contraintes » la lecture d'un livre commun entre les séances, et une certaine régulation des échanges durant les séances. C'est mon rôle depuis quelques années.

Comment se déroulent vos séances ?

Tous les premiers mercredis du mois, en dehors des mois de juillet et août, nous réunissons chez Mono à 17 h pour une durée d'environ 1h30. Dans un premier temps, nous échangeons sur le livre que nous avons choisi de lire en commun entre deux séances. Puis nous parlons des coups de cœur des uns et des autres, de l'actualité littéraire, ... Enfin, nous choisissons un ouvrage à lire pour la prochaine séance en organisant la circulation des quelques exemplaires possédés par les particuliers

ou la bibliothèque. Mais tout cela reste informel, sans trop de contraintes.

Les genres littéraires traités collégalement semblent très éclectiques. C'est voulu ?

Absolument, l'idée est d'explorer tous les genres littéraires. Par contre, il arrive qu'on approfondisse une « veine » particulière parce que le groupe en exprime l'envie. Ça été le cas par exemple cette année : des romans policiers. Cet éclectisme se retrouve dans la palette des livres que nous sélectionnons avant l'été pour élire, parmi les ouvrages lus collégalement, notre « livre coup de cœur ». Cette année :

Quel est le profil-type d'un habitué du café-lecture ?

C'est quelqu'un qui aime lire et partager autour de cette passion. On veut rester dans un genre « amateur de la littérature » et éviter les postures pédantes et professorales. Je suis étonnée de voir comment les passionnés parlent avec talent des livres qu'ils ont lus, qu'ils les aient aimés ou non. Pour le profil, la disponibilité est sûrement une contrainte. Le créneau 17h - 18h30 du mercredi soir n'est pas forcément simple pour tout le monde.

En décembre vous accueillez Jean BADOR pour son livre « Maître-chien en Kabylie ».

C'est une première un auteur yzeronnais au café-lecture ?

C'est avec un grand plaisir que nous mettons en lumière Jean BADOR qui a attendu plus d'un demi-siècle pour raconter « sa guerre d'Algérie ». Ce livre que tous les membres du café-lecture vont lire pour la séance de décembre, s'avère être un témoignage poignant de ce qu'a pu être, pour un jeune homme de 20 ans, l'écartèlement d'une vie entre le « relatif » bien-être rural et familial au sein du village d'Yzeron et cette page de 2 années pleines de duperie en tant que soldat « projeté » en Kabylie lors du conflit algérien. La rencontre avec Jean le 6 décembre prochain sera sûrement un moment chargé d'émotion pour tous nos amis du club. Nous poursuivrons d'ailleurs sur le thème de l'Algérie avec la lecture collégiale pour janvier des ouvrages « les alouettes naïves » et « la femme sans sépulture » d'Assia DJEBAR (qui fut pensionnaire de l'académie française).

Georges EPOQUE



Naissances



Thomas, Paul DEJEAN né le 22 mai 2017.
Fils de Marie-Laure BRUN et Fabien DEJEAN



Kacy BEAUCCOUD née le 20 septembre 2017.
Fille de Andy BEAUCCOUD et Sandy STORR



Victoire BUISSON née le 5 septembre 2017.
Fille de Julie RULLIAT & Yvan BUISSON

*Encore plus doux que la douceur,
Plus caressant que l'onde
d'une plume,
Plus fragile qu'un rayon de lune.*

*Tu es là, petit être nu,
Et pendant quelques instants
la terre n'existe plus.*

Ann Rocard



Naël CHOUITER né le 7 mai 2017.
Fils de Caroline ARCE et Julien CHOUITER

Mariages



Jérémy MARES et Julie MORO
Mariés le 13 juillet 2017



Anaïs LERAY et Jon PANIER, mariés le 1 juillet 2017



Feriel Betitra BRIKH et Andy Jason KABUMBU KALENGAIE , mariés le 9 septembre 2017

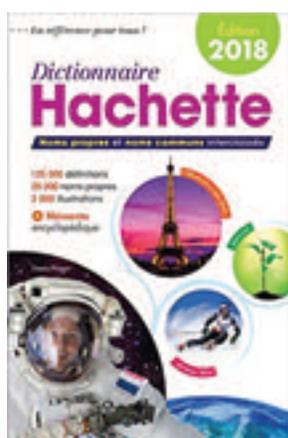
Remise des dictionnaires aux élèves de CM2



Pour la remise des dictionnaires qui a eu lieu à l'école de la Madone le 4 Juillet 2017, 5 enfants ont reçu leur dictionnaire : Coline DELORME, Emilie GIROUD-BOUTON, Charlotte RIVOLLIER, Antoine SARCEY et Loys MARCELLIN qui était absent le jour de la remise.



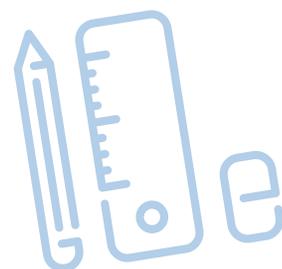
Pour la remise des dictionnaires qui a eu lieu à l'école du P'tit Pré le 5 juillet 2017, 10 enfants ont reçu leur dictionnaire : Loan GUERIN, Laudine ABRAM, Mattéo MACCAJONE, Eva FONTANGE, Alex BROCVIELLE, Naomi GUERREIRO-LHOPITAL, Nolan PLUSQUIN, Laurine DUBOIS, Julien CELLE et Charlène GINIER qui était absente le jour de la remise.



Les institutrices remercient la commune pour cette intervention, elle trouve cette démarche très importante au sein de notre village et auprès des enfants, qui ont été ravis de recevoir leur dictionnaire.

Nous leur souhaitons beaucoup de réussite dans leurs études !

Géraldine CREUX
Adjointe Enfance Jeunesse



Banque Alimentaire

La collecte alimentaire a eu lieu la semaine du 20 Novembre 2017 sur notre commune.

Nous souhaitons remercier les écoles de la Madone et du P'tit Pré pour la collecte qui a été réalisée au sein de leur établissement ainsi qu'Evelyne pour celle organisée à l'épicerie.

Après avoir récupéré tous les colis, nous les avons apportés à la Croix-Rouge de St Martin en Haut qui s'occupe de la distribution.

Grâce à vos dons, il y a eu 130 KG de nourriture et de produits d'hygiène récoltés sur notre village, pour venir en aide aux personnes les plus démunies.

Encore un Grand Merci pour eux !

Géraldine CREUX
Vice-Présidente du CCAS



Ces plantes qui vivent près de nous

« Qu'elles nous aient, un jour, brutalement arraché le fond d'un pantalon ou que le souvenir de nos mains d'enfants, violettes du suc de leurs fruits, nous émeuve encore, les ronces sont aussi présentes en nos mémoires que communes dans les haies de nos pays » (Pierre Lieutaghi*).

Au fil de ces articles, il me plaît de vous présenter autrement les plantes les plus courantes. Celles qui font presque partie de notre quotidien, « ces plantes qui vivent près de nous », et qui ne demandent qu'un peu d'attention pour révéler leurs secrets.

Comme vous l'avez compris, les Ronces sont aujourd'hui au menu. De son petit nom latin - *Rubus fruticosus* - famille des rosaceae. *Rubus* signifiant : rouge, et *fruticosus* : buissonnant.

La ronce est une plante pionnière de transition entre les prés et la forêt. Elle se développe en bordure des bois, dans les clairières, sur les bords des chemins et au plus près des habitations.

Un même pied de ronce peut être à la fois rampant et grimpant. Ce sont presque des lianes. Toutes les parties de la plante, en particulier les tiges, ont la faculté de marcotter (c'est à dire de se replanter à partir d'un bout de tige, donnant ainsi naissance à une nouvelle plante). La tige principale mesure environ 1,80 m et se ramifie à chaque intersection en un nouveau rameau d'1,80 m ou plus. Les rameaux sont souples lorsqu'ils sont jeunes et souvent ploient vers le sol. La couverture du sol peut donc être très rapide. Les fleurs sont typiques des Rosaceae et donnent de l'éclat aux buissons.

Les ronces offrent protection et couvert aux petits animaux qui peuvent y circuler dessous à l'abri des prédateurs. Certains animaux sont amateurs de mûres ou de feuilles de ronce. La ronce est mellifère et est la plante hôte des chenilles de plusieurs papillons, comme le bombyx de la ronce, le minime à bandes jaunes, le nacré de la ronce, etc... En dehors des insectes, le muscardin, un petit rongeur roux, vit souvent dans les ronciers. La feuille de ronce est une des nourritures appréciées en hiver par les chevreuils. Bon nombre d'oiseaux se nourrissent des fruits, se chargeant ainsi de la dissémination des graines.

De plus, les ronciers abritent certains grands mammifères, tels que les sangliers et les renards. La ronce présente donc un intérêt écologique.

L'intérêt des ronces réside, surtout pour nous, dans la cueillette des baies qui, une fois devenues bien noires, sont si agréables à manger.

La mûre est l'un de nos meilleurs fruits sauvages. Tout le monde connaît son usage en confitures, gelées ou sirop. Ces préparations sont très saines et peuvent, à l'occasion, s'employer pour combattre une diarrhée. Mais elles sont contre indiquées en cas de constipation.

La plante a des propriétés astringentes, c'est-à-dire qui resserrent les tissus et les muqueuses, et elle facilite la bonne circulation du sang. Elle est donc efficace contre la diarrhée, les hémorroïdes, les jambes lourdes, les inflammations des gencives, les maux de gorge...

Ce sont les feuilles qui sont utilisées. Il faut les récolter au printemps en donnant préférence aux jeunes pousses entières. Elles sécheront aisément si l'on prend soin de les remuer souvent ; on peut ainsi les conserver durant toute une année dans une boîte fermée à l'abri de la lumière. Les feuilles de ronces sont très riches en tanin donc astringentes.

Les deux principales utilisations sont :

- d'une part en tisane, utile en cas de diarrhée, hémorroïdes... On comptera 40 g de feuilles séchées au litre. Laisser infuser 10 minutes.
- d'autre part en décoction, sous forme de gargarisme, pour lutter contre une angine. On peut aller alors jusque 100g de feuilles séchées au litre et laisser bouillir un quart d'heure.

Les bourgeons de ronce, tout à fait comestibles, contiennent un suc utilisé pour cicatriser plaies et angines. Autrefois, on mettait les bourgeons fraîchement récoltés dans un bocal au soleil. Au bout de quelques jours il s'écoulait un suc sirupeux. On l'utilisait, dilué avec de l'eau, en pansement sur les plaies (cicatrisation) et en gargarisme pour les angines. On peut plus simplement

faire un cataplasme de feuilles fraîches pour aider à la cicatrisation d'une petite plaie.

La ronce peut aussi servir de cordage très solide, il faut pour cela la débarrasser de ses épines et la fendre en 2 ou 4. Ensuite il faut la faire tremper et la tresser. Elle a également utilisée en vannerie (panier, corbeille...), notamment dans les régions dépourvu de Salicacées (saule, osier...). Un travail laborieux, leçon d'humilité à notre époque.

La ronce nous enseigne aussi la patience dont nous devons faire preuve pour cueillir ses fruits, tout comme dans la vie, pour récolter le fruit de nos expériences.

Sébastien BLANC



Les classards en 7

étaient à la fête le 23 septembre 2017 à Yzeron

Tradition oblige, les chapeaux et les cocardes étaient de mise.

La fête des conscrits dite : « des classes » est un héritage forgé au XIX^e siècle, au moment du départ des conscrits, ceux qui ont 20 ans, pour le service militaire, sorte de rite de passage de la vie adolescente vers la vie adulte

En 1798, la conscription, plus communément appelée le service militaire devient obligatoire. La loi, nommée Jourdan-Delbrel, stipule « tout Français est soldat et se doit à la défense de la patrie ». Cette nouvelle organisation de l'armée française permet de disposer d'une force armée en constant renouvellement. Tous les hommes français doivent effectuer un service militaire de 5 ans entre 20 et 25 ans.

En 1804, les rangs de l'armée française étant déjà bien peuplés, un système de tirage au sort est mis en place pour la conscription. Tous les hommes ayant vingt ans dans l'année se réunissent au chef-lieu du canton lors d'une séance publique, très solennelle. Ils tirent alors, des bulletins sur lesquels figurent des numéros, et arborent au chapeau le numéro tiré. Selon le nombre de personnes dont l'armée a besoin, environ un tiers d'entre eux partira réaliser son service militaire. Les familles fortunées pouvaient négocier une somme pour payer un remplaçant qui effectuait son service à la place de leur fils.

Le 21 mars 1905, la loi supprime le tirage au sort et instaure un véritable service militaire

obligatoire et universel. La durée du service est réduite à deux ans et personne ne peut théoriquement y échapper. On peut encore toutefois être exempté pour des raisons médicales, familiales, d'études...

Le conscrit et les fêtes de conscrits ne désignent que des jeunes hommes de 20 ans devant partir pour l'armée. Ces hommes, réunis autour d'un repas copieusement arrosé, développent et ancrent cette tradition festive à travers l'ensemble du territoire français tout au long du XIX^e siècle.

Vers le milieu du XIX^e siècle, à la fin du banquet, deux jeunes gens originaires de Villefranche-sur-Saône se rendent à l'Hôtel de Ville avec leurs chapeaux haut-de-forme et leurs costumes noirs. La tradition du défilé des conscrits est née.

Puis, en 1880, un homme de 40 ans originaire également de Villefranche-sur-Saône souhaite fêter l'anniversaire de son tirage au sort. Les jeunes de 20 ans sont désormais accompagnés par les hommes de 40 ans lors du défilé. L'introduction progressive des autres classes d'âge issues d'une autre décennie se poursuit tout au long du XIX^e siècle. ...

Après la guerre d'Algérie, le manque d'adhésion de la jeunesse au principe du service militaire avait fait pratiquement disparaître cette tradition dans la grande majorité des communes.

Malgré la fin du service militaire par tirage au sort en 1905 et du service militaire obligatoire en 1997, dans quelques régions de France, en Alsace, du Mâconnais au Vivarais, Beaujolais et dans les Monts du Lyonnais cette tradition de la fête des classes se perpétue.

Le conscrit n'est plus aujourd'hui ce jeune homme de 20 ans qui part à l'armée et dont la destinée inconnue le fait profiter, avant son départ, des dernières joies de la vie civile. Le conscrit est devenu un personnage de sexe masculin ou féminin sauf à Villefranche-sur-Saône où les traditions sont plus tenaces qu'ailleurs.

La fête des conscrits ou des classes a évolué en un rassemblement des personnes nées une même année ou issues d'une décennie commune. C'est un extraordinaire moyen d'intégration à la vie locale car elle rassemble toutes les générations, dans une ambiance festive et conviviale.

Les conscrits sont assimilés à une panoplie d'objets aujourd'hui devenus symboliques : la cocarde, le haut-de-forme, le clairon, le drapeau tricolore...

Au revoir la classe en 7, bonjour la 8...

Christian Rulliat, d'après différentes sources glanées sur internet.

Photos : David KYRSZAK - 53, rue Nationale 69400 Villefranche - 04 74 65 55 31 06 80 38 12 31





Les classes en 8

22 septembre 2018

Tradition oblige, cette année encore nous allons retrouver les conscrits pour fêter les classes en 8 ! Une journée de Fête est organisée pour tous ceux et celles qui sont nés dans les années finissant par « 8 » ainsi que les balais ! Mais qui sont les balais ? Ce sont les jeunes de l'année 1999. Le jour des classes, ils vont balayer les 20 ans pour prendre leur place l'année suivante. En fin de soirée ils vont brûler leurs balais en symbole de passage à la vingtaine.

**Rejoignons-nous le samedi
22 septembre 2018
dans le centre du village.**



Les festivités sont ouvertes :

La journée commencera par une messe en souvenir des conscrits disparus. Ensuite, la Batterie Fanfare de l'Hirondelle d'YZERON ouvrira le défilé des classards, avec pose d'une gerbe au monument aux morts puis direction le complexe sportif, où un apéritif sera offert. C'est là qu'il faut prendre la pose pour l'objectif du photographe.

La journée se poursuivra entre conscrits à la salle des fêtes, pour le banquet des classes.

Ensuite, un bal ouvert à tous, clôturera cette heureuse journée !

Si vous êtes « nés en 8 » et que vous voulez vous joindre à nous ainsi que les nouveaux-nés de cette année, vous pouvez contacter :

- Jorick BOUTEILLE, président des classes : 06 83 46 54 43
- Audrey OGIER, secrétaire des classes : 06 50 90 15 78

- Romane LHOPITAL, trésorière des classes : 06 66 92 21 60

Pour rappel, les ventes de brioches en début d'année servent à financer cette journée ainsi qu'une soirée thématique au Mad et le concours de pétanque organisé au complexe sportif. Vous êtes tous cordialement invités.

Le bureau des classes en 8



